

GRAND LOUP

L'info municipale de Boussières | HIVER 2018-2019



**BONNE ANNÉE
À TOUS !**

DANS CE NUMÉRO :

Centenaire de l'Armistice | Zéro pesticide | Le Père Noël à Boussières

Au sommaire...

VIE LOCALE 4

Les projets avancent...
Bientôt la fin de la fracture numérique
Deux défibrillateurs supplémentaires
Journal électronique d'informations
Relais Petite Enfance
Rentrée en demi-teinte à l'école
Les Francas
Loi Labbé
Francas Mouu'ados
Eau potable
Une nouvelle organisation de la collecte des déchets
Sapeurs-Pompiers de Boussières
Conseil Municipal des Jeunes
Rébus

COUP DE PROJECTEUR 17

Un retour aux sources
Presta Découpe Viande a changé de mains

VIE ASSOCIATIVE 19

Amicale des Sapeurs-Pompiers
Animaloup
Une cérémonie exceptionnelle
Cérémonie du 7 septembre
Comité des fêtes
Amicale des Parents d'Élèves
Don du sang
De la fleur au fruit

RETOUR SUR... 27

Quand viendra l'aube
La Belle Époque pour les anciens du village...

EN BREF 29

Recensement
Calendrier de collecte des déchets
Pensez à protéger vos compteurs

ÉTAT CIVIL 32

AGENDA 32





Édito du Maire

Chers Boussiéroises et Boussiérois

*Généreuse nature qui illumine Boussières
Suivons les rayons de ta sage lumière
Apprenons à préserver tes richesses
De l'éphémère passage de notre espèce*

Ces quelques mots posés sur la carte de vœux de Boussières font suite à une année 2018 la plus chaude jamais enregistrée en Franche-Comté. Ses effets les plus visibles ont été une longue période de sécheresse, des restrictions d'eau jusqu'à fin novembre, des villages alimentés en eau potable par camions-citernes et des demandes à l'état de catastrophe naturelle. Ce dernier point m'a interpellé car nous allons nous aussi y procéder. Plusieurs maisons du village, vieilles de plusieurs centaines d'années, ont en effet été victimes de cette sécheresse alors qu'elles avaient passé les siècles précédents sans encombre. Les maires et leurs conseillers sont malheureusement bien placés pour constater les effets du changement climatique sur les ressources naturelles : eau, forêts, biodiversité, espèces qui disparaissent ou en voie d'extinction...

En tant qu'apiculteur amateur je constate la disparition de nombreux insectes, des oiseaux qui s'en nourrissent et la destruction de la chaîne alimentaire dont nous faisons partie. Mais que peuvent quelques abeilles pour survivre face à des multinationales de l'agrochimie avides de profits immédiats ?

Comme beaucoup, j'ai longtemps pensé que ces changements prendraient du temps et j'avais l'espoir que l'humanité pourrait les stopper. Les derniers rapports du GIEC me contredisent et ils sont clairs. Ces changements vont beaucoup plus vite que prévu et, nous l'avons vu en introduction, ils impactent déjà notre quotidien.

Exceptés quelques pays du nord de l'Europe, force est de constater que **la plupart des gouvernements ne sont pas capables de prendre les mesures nécessaires.** Nous devons donc aborder la question différemment.

C'est aux citoyens que nous sommes de nous réapproprier notre avenir. « *La politique est une chose trop sérieuse pour être confiée aux politiciens* » disait le Général De Gaulle. Il avait raison et nous pouvons, par nos choix de vie quotidiens, infléchir et forcer les gouvernements et les multinationales qui nous imposent leurs poisons à revoir leurs copies.

C'est à nous tous, individuellement et collectivement, qu'il appartient d'agir pour prendre soin et conserver cette nature essentielle, pour profiter de notre qualité de vie et la partager dans notre village, notre région, notre pays.

Dans ce bulletin vous trouverez l'état des lieux de nos différents projets qui sont à présent bien engagés.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une agréable lecture et une bonne année 2019.

Bertrand Astric, Maire

Les projets avancent...

Comme à l'accoutumée, voici en quelques lignes l'actualité des grands projets conduits actuellement sur Boussières.

La Cure

Vous avez tous pu le constater, les travaux ont commencé à l'automne ! Comme annoncé, ils engendrent des modifications pour le stationnement ou la circulation des véhicules.

Ce chantier est conduit par Emma Ferniot, architecte au sein du cabinet Archicreo, qui établit une réunion de chantier hebdomadaire en mairie avec les entreprises concernées, le référent de la CAGB et les élus. Après le désamiantage déjà effectué vont se succéder différentes phases concernant la couverture, le chauffage, l'électricité, etc. L'église est elle aussi en partie concernée, pour la toiture et le chauffage notamment.

La Maison des Loups

Là aussi l'équipe municipale poursuit son engagement ; les réflexions avec les architectes ont conduit à la **validation du projet**, présenté et validé en conseil. Les entreprises ont été choisies, les demandes de subvention sont en cours de traitement et le permis de construire sera déposé en début d'année 2019. Ensuite, à la fin du printemps, après avoir respecté tous les délais de procédure imposés, pourront débiter les travaux.

Nous pouvons vous présenter cette esquisse de ce que sera la future Maison des Loups.



Bientôt la fin de la fracture numérique !

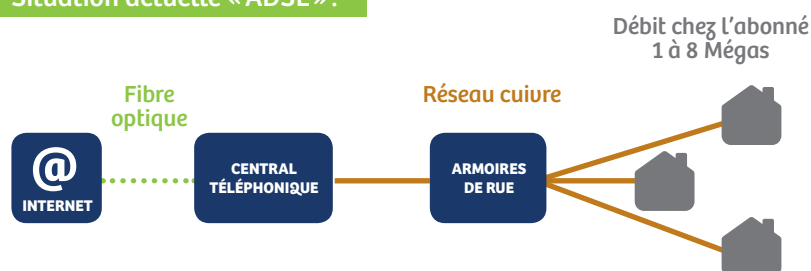
Vos élus se battent depuis 10 ans pour obtenir un meilleur accès au numérique à Boussières : Internet très haut débit et couverture mobile.

Il y a quelques mois nos actions ont enfin porté leurs fruits ; les travaux sont en cours.

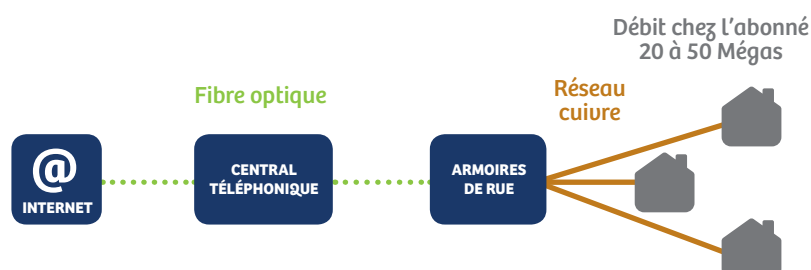
Accès à Internet Haut Débit

Concernant l'accès à Internet, les sous-traitants d'Orange (ex-France Télécom) sont en train d'installer des fibres optiques pour augmenter le débit de nos lignes ADSL. Cette technologie s'appelle « FTX », elle est un compromis avant d'atteindre ensuite la technologie « FTH ».

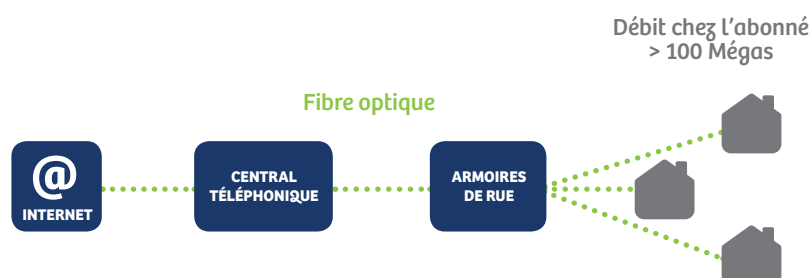
Situation actuelle « ADSL » :



Situation prévue d'ici quelques mois grâce aux travaux en cours « FTX » :



Situation prévue à long terme « FTH » (pas d'échéance pour le moment) :



Couverture mobile

Orange a commencé les démarches administratives pour implanter un pylône de téléphonie mobile dans le bois des Richets.

Ce pylône sera muni de trois antennes pour couvrir les secteurs suivants : Torpes, Boussières Village, Boussières Maroc et Boussières Papeteries.

Les antennes amélioreront la couverture 2G, 3G et 4G des opérateurs Orange et Free mobile. Néanmoins ce pylône est dimensionné pour accueillir les antennes d'autres opérateurs dans le cadre d'un accord avec Orange.

La 2G sert à téléphoner et à envoyer des SMS basiques. La 3G et la 4G servent à envoyer des emails et à surfer sur Internet avec un smartphone.



Deux défibrillateurs supplémentaires dans notre commune

Depuis quelques mois, deux nouveaux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) ont été implantés.

Situés respectivement **sur la façade de la mairie** et **dans les vestiaires du stade**, éclairés automatiquement et placés dans un boîtier auto-protégé, ils s'ajoutent à celui déjà présent **dans la Maison des Loups** depuis longtemps. Ces appareils -conçus pour être transportés au plus près de la victime- sont **à la disposition de tous en cas d'urgence**.

Ces défibrillateurs cardiaques sont destinés aux personnes qui seraient victimes d'un arrêt cardiaque. Afin de faciliter l'usage, l'utilisateur est guidé vocalement pour effectuer les gestes adaptés.



Journal électronique d'informations

Nous vous en avons parlé dans le dernier *Grand Loup*. Aujourd'hui, ce panneau d'informations est installé et a pris place dans l'espace et la vie du village. La communication s'adresse ainsi à un plus large public.

L'intérêt de cet affichage est multiple:

- > **Donner des informations pratiques**, récurrentes ou non (horaires, services...)
- > Offrir **la possibilité aux associations de promouvoir leurs manifestations** (amicale des parents d'élèves, don du sang, comité des fêtes...)
- > **Économiser le papier**
- > **Transmettre plus rapidement** et facilement les informations, y compris une annonce « immédiate ».

Cet outil est un complément aux supports déjà existants, à savoir le site internet, le *Grand Loup* et le *P'tit Loup*; le panneau a comme vocation de diminuer les *P'tit Loup* lorsque faire se pourra...

Alors nous vous encourageons à prendre l'habitude de jeter un œil !



Relais Petite Enfance



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

Relais Petite Enfance du Canton de Boussières

Les responsables du Relais Petite Enfance, Mariette Clerc et Marie-Paule Vachot, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2019. Qu'elle soit remplie de nombreux instants de complicité, de partage et de joie avec les enfants !

Les animations du Relais

Les animations en itinérance proposées par le relais sont **ouvertes gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans**, accompagnés d'un adulte (parents, gardes à domicile, assistants maternels). Nous nous déplaçons **le 1^{er} mardi de chaque mois dans votre commune à Boussières, à la maison des Loups entre 9 h et 11 h** (sauf précision dans le planning).

Dates et thèmes des animations à venir pour le 1^{er} semestre 2019 :

- > **Mardi 5 février** : nous vous proposons un nouvel **atelier avec Claire en « circo-motricité »** (animation mêlant les arts du cirque et la motricité pour les tout-petits). Attention, l'animation se déroulera uniquement **de 9 h 30 à 10 h 30** !
- > **Mardi 5 mars** : venez découvrir ou re-découvrir Delphine et ses **ateliers d'arts plastiques** pour les jeunes enfants ! (accueil et jeux libres dès 9 h, début de l'atelier vers 9 h 30)
- > **Mardi 2 avril** : c'est nouveau, nous accueillons **Bénédicte et l'atelier « Nos p'tits signent »**, atelier basé sur la communication gestuelle pour les petits autour de chants et jeux (accueil et jeux libres dès 9 h, début de l'atelier vers 9 h 30).

Attention, en raison des travaux de rénovation à venir à la Maison des Loups, il n'y aura pas d'animation au mois de mai et juin 2019 à Boussières. Cependant, n'hésitez pas à nous retrouver sur les autres communes du territoire, c'est ouvert pour tous ! Découvrez notre planning complet sur notre site internet www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte.

Relais Petite Enfance du Canton de Boussières

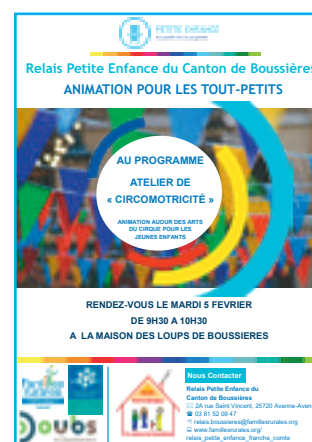
Et n'oubliez pas, le Relais est un lieu ressource autour de la petite enfance. Les responsables du Relais sont là pour répondre à vos questions ou vous accompagner dans vos démarches. Vous recherchez un mode d'accueil, vous souhaitez devenir assistant maternel, vous embauchez un assistant maternel et vous avez besoin d'un accompagnement... N'hésitez pas à nous contacter !



Relais Petite Enfance du canton de Boussières
2 A rue Saint Vincent - 25720 Avanne-Aveney
03 81 52 09 47 - relais.boussieres@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

 **Permanences téléphoniques** : mardi de 12 h 30 à 15 h 30, mercredi de 9 h à 12 h (hors petites vacances scolaires), jeudi de 14 h à 17 h.

 **Permanences sur rendez-vous** : mardi de 16 h à 19 h à Saint-Vit et vendredi de 14 h à 17 h à Avanne.





Rentrée en demi-teinte à l'école

Malgré une forte mobilisation de la mairie comme des parents d'élèves, des élus au conseil d'école, des membres de l'APE... et des enfants - comme le montrent ces photos - cette rentrée scolaire a été synonyme d'une fermeture de classe pour l'école de Boussières.

L'inspectrice de l'éducation nationale s'est rendue sur les lieux pour annoncer aux enseignants, parents et élus présents une fermeture de poste.

Ainsi, ce sont aujourd'hui **104 enfants** qui sont scolarisés à Boussières sur les deux sites. L'école maternelle tout comme l'école élémentaire affichent un effectif de 52 élèves répartis sur 2 classes dont l'une comporte un **triple niveau** :

MATERNELLE	M ^{me} Valladont	29 PS/MS	Petite section : 17
	M ^{me} Vignola	23	Moyenne section : 12
	M ^{me} Sequeira	MS/GS/CP	Moyenne section : 8
ÉLÉMENTAIRE	M ^{me} Quenech'du	26 CE1/CE2	Grande section : 8
			CP : 7
			CE1 : 10
			CE2 : 16
	M. Zerjal	26 CE2/	CE2 : 4
	M ^{me} Sequeira	CM1/CM2	CM1 : 12
			CM2 : 10

Au sein de l'école 4 enfants porteurs de handicap sont également soutenus dans leurs apprentissages par 3 Auxiliaires de Vie Scolaire, qui s'ajoutent aux 5 enseignants et 2 ATSEM, Christiane Barbe et Mélanie Gualdes.

Cette rentrée a également entériné le nouveau rythme scolaire sur 4 jours: lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8 h 30-12 h / 13 h 45-16 h 15.

Les élèves ont activement participé à la commémoration du 11 novembre. Au cours de l'année, ils assisteront à diverses sorties culturelles, en grande partie grâce à l'APE.

La classe de M. Zerjal participera en collaboration avec France Bleu au projet «100 gestes pour la planète»: chaque élève rédigera un petit texte, les messages seront ensuite enregistrés par les journalistes de France Bleu et diffusés à la radio. Seules 5 écoles du Doubs participent à ce projet !

C'est donc une année intéressante et riche qui s'annonce pour tous ces enfants !



Les Francas

60 ans
les francas
Ensemble pour l'éducation !

Les horaires : L'accueil périscolaire de Boussières est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 30 ; de 12 h à 13 h 45, et de 16 h 15 à 18 h 30.

L'équipe : Les enfants sont encadrés par Samia Coquet (directrice), Mélanie Gualdes (animatrice), Margaux Valfrey (animatrice) et Suna Can (personnel de service).

Les effectifs :

Accueil du matin : entre 10 et 15 enfants

Restauration scolaire : entre 47 et 58 enfants

Accueil du soir : entre 22 et 34 enfants.

À ce jour 85 enfants scolarisés à Boussières fréquentent l'accueil périscolaire et/ou la restauration scolaire de manière régulière ou occasionnelle.

Les activités : Diverses activités et autres moments festifs ont été proposés aux enfants depuis le mois de septembre, comme des bricolages et un goûter d'halloween ; les anniversaires fêtés chaque mois avec un petit cadeau offert à chaque enfant, la fabrication d'un calendrier de l'avent géant, la décoration du sapin de Noël, le traditionnel repas de Noël tant attendu par les enfants...

Cette année encore les Francas ont eu le plaisir et l'honneur d'être sollicités par :

- le Comité des fêtes de l'an 2000 : les enfants ont donc confectionné des bocaux « SOS cookies » qui ont été vendus au profit du Téléthon organisé à Torpes les 7 et 8 décembre.
- les élus de Boussières afin de peindre des sapins pour compléter les décorations de Noël de la commune.



L'équipe d'animation se joint à moi afin de remercier le Maire et les élus de la commune, Les membres du comité des fêtes de l'an 2000, ainsi que les 66 familles qui nous confient chaque jour leurs enfants pour la confiance qu'ils nous accordent et afin de présenter à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Samia Coquet, Directrice.



Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



Aujourd'hui, tout l'entretien du cimetière doit être assuré par désherbage biologique, pour les particuliers concernant les tombes comme pour les agents du Sivom.

Francas Mouv'ados



Collecte de la banque alimentaire

Depuis 4 ans, le Mouu'Ados participe à la collecte de la banque alimentaire. Cette année, **8 jeunes ont à nouveau participé à la collecte qui s'est déroulée le 1^{er} décembre au magasin « Carrefour Contact » à Montferrand-le-Château.** Les jeunes se sont bien investis toute la matinée. Avec le sourire et la bonne humeur, ils ont accueilli les clients de Carrefour pour les informer de l'action qui était menée. Les gens ont été réceptifs et ont donné pour cette belle cause. Pour continuer cette journée, le Mouu'Ados a invité les jeunes au restaurant. Un bon moment convivial qui a permis d'échanger sur cette matinée solidaire. Pour finir la journée, le groupe est allé s'amuser à divers jeux au local jeunes de Saint-Vit situé non-loin du restaurant où le groupe est allé manger. Merci à ces jeunes qui s'investissent pour aider les autres. Le Mouu'Ados sera encore présent pour cette action en 2019.

Spectacles sur les conduites à risques et addictives en 2019

Françoise Bernard, adjointe, a rencontré une responsable de l'association SOLEA, qui œuvre notamment pour la prévention des conduites à risques et addictives quelles qu'elles soient (jeux, alcool, internet, cannabis...). SOLEA propose des interventions avec les comédiens professionnels de théâtre d'improvisation de Catégorie Libre, de Besançon et sa région. Cette prestation se fait sous la forme de spectacles interactifs présentant différentes saynètes sur le sujet. Afin de porter ce projet conséquent, cette action a été présentée au comité de pilotage du Mouu'Ados en janvier qui a validé la collaboration entre toutes les communes partenaires.

Solea et Catégorie Libre sont venues à Boussières rencontrer le Mou'ados et les élus des 5 communes fin mai. Lors de cette présentation, une action composée de 2 spectacles différents et complémentaires, associant improvisation et théâtre-débat a été validée. Ainsi **Addict'impro, destiné aux ados et adultes se déroulera le 15 février 2019 à la Maison des Loups à Boussières** tandis qu'**Addict et Compagnie, pour tout public aura lieu le 8 mars à Montferrand le Château**. Nous vous encourageons à venir nombreux pour participer, voir, partager, réagir...

Spectacles

Conduites à risques et addictives

Impro et Théâtre/Débat

15 février
20h00

Boussières
Maison des Loups



**Entre
Libre**

**Plus les
jeunes**



**Plus les
familiaux**

8 mars
20h00

Montferriand-Le-Château
Salle des Fêtes

Organisés par les FEMCAI du Doubs (Maison/Féminin) et les associations de Boussières, Charnay-le-Vieux, Montferriand-Le-Château, Pignatier et Treppey








Les CONDUITES À RISQUES ET ADDICTIVES
vues à travers le théâtre d'improvisation et un
module de théâtre/débats.

Comprendre et s'interroger sur les conduites à risques et
addictives avec la présence des professionnels de la compagnie
"Catégorie Libre" et du CSAPA "Soléa"

Deux représentations seront organisées en février et mars 2019.
La première est à destination des jeunes, la seconde des familles.

Venez nombreux. Ces représentations sont en entrées libres.

ADDICT IMPRO - 15 février 2019 (Jeunes)

Spéctacle de théâtre d'improvisation drôle, dynamique,
ouvert.
ADDICT IMPRO est un spectacle composé d'une série
d'improvisations sur la thématique des conduites à risques
et addictives.
Ces improvisations font appel à une large culture : litté-
raire, théâtrale, cinématographique et télévisuelle. Nous
pourrions ainsi retrouver des héros à la manière d'un
film à gros budget, d'une série, d'une publicité...
3 comédiens improvisent sur les titres proposés par le pu-
blic : au programme rires, émotions et réflexions. Ce spé-
ctacle est suivi d'une courte reprise des sujets évoqués
entre le public - comédiens et une interven-
tante « experte » de Soléa. **A NE PAS MANQUER !**

ADDICT & CIE - 8 mars 2019 (Familles)

Spéctacle-débat sur la thématique des conduites à risques
et addictives et les relations parents-jeunes.
ADDICT & CIE est un spectacle composé de trois saynètes
de dix minutes suivies à chaque fois d'un temps d'échange
de 30 minutes.
Les saynètes permettent de parcourir la thématique de fa-
çon décalée et précise.
Les débats, animés par un comédien, dynamiques et in-
teractifs, ouvrent sur des apports : factuels d'information et
des pistes de réflexion avec notamment les interventions
d'une professionnelle « experte » de Soléa.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

- COMMUNICATION DU GRAND BESANÇON -

EAU POTABLE :

DES CHANGEMENTS À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

Le Grand Besançon, qui assure depuis un an les compétences Eau potable et Assainissement sur le territoire de l'agglomération, instaure à partir du 1^{er} janvier 2019, et pour tous les usagers du service de l'eau, une nouvelle tarification dite « tarification durable ». Cette application généralisée fait suite à l'expérimentation menée avec succès depuis 2016 sur le territoire de la Ville de Besançon.

Buvez l'eau du robinet, c'est gratuit

Par une gratuité des 3 premiers m³ d'eau par logement, la tarification durable incite tous les usagers du service de l'eau potable à boire désormais au quotidien leur eau du robinet et ainsi, à réaliser des économies, l'achat d'eau en bouteilles s'élevant en moyenne à 500 €/an pour une famille de 4 personnes.

Avec un tarif supérieur facturant les volumes dits de « confort », c'est-à-dire les consommations de plus de 100 m³ par an et par logement, les usagers sont également encouragés à maîtriser, voire à baisser, leur consommation d'eau.

Cette tarification durable ne concernant que les ménages, le tarif supérieur sera appliqué dès le premier m³ pour les commerces, services et administrations.

Déclarez votre logement pour des économies assurées

Pour bénéficier de la tarification durable et des 3 premiers m³ gratuits, chaque titulaire d'un contrat d'abonnement à l'eau potable doit déclarer le nombre de logements concernés (par exemple, le nombre de logements dans un immeuble en copropriété disposant d'un abonnement unique).

Ainsi, au cours du 1^{er} trimestre 2019, les habitants de Boussières seront interrogés via un courrier envoyé par le Département Eau et Assainissement du Grand Besançon (régie communautaire). En l'absence de déclaration, le tarif supérieur correspondant aux volumes dits de « confort » sera automatiquement appliqué dès le premier m³.

> Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.grandbesancon.fr/eau

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : VOTRE AVIS COMPTE

Au 1^{er} janvier 2018, les compétences Eau potable et Assainissement ont été transférées par les communes et leurs syndicats à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon avec la création d'une régie communautaire.

Sur Boussières, le département Eau et Assainissement du Grand Besançon assure donc désormais l'exploitation de l'eau potable et de l'assainissement.

Un an après ce transfert de compétence, la régie communautaire (certifiée Qualité, Sécurité, Environnement) souhaite mesurer le niveau de satisfaction de ses usagers mais aussi connaître leurs attentes.

C'est pourquoi, tout au long du mois de janvier 2019, la société EFFITEL sondera par téléphone un panel de 2 000 usagers avec des questions portant sur le prix de l'eau, le changement de mode de gouvernance du service, la qualité des prestations... L'objectif étant de faire ressortir les insuffisances éventuelles, et d'aider à la mise en œuvre d'une politique d'amélioration du service rendu aux abonnés.

Le Grand Besançon vous remercie d'avance de réserver le meilleur accueil à l'enquêteur susceptible de vous contacter prochainement.

> Pour toutes précisions : eau@grandbesancon.fr

Sapeurs-Pompiers de Boussières :

une activité opérationnelle 2018 stable par rapport à 2017 !

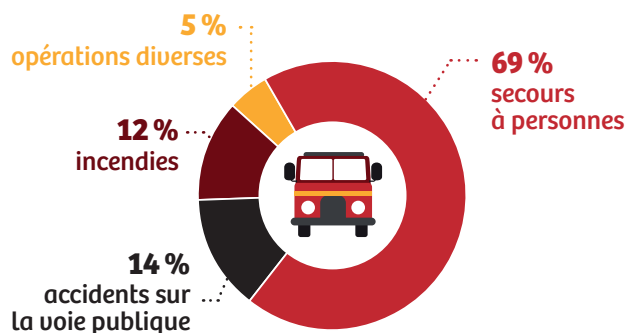
Nombre d'interventions 2018

Au 31 décembre 2018, les sapeurs-pompiers de Boussières ont été sollicités 330 fois contre 331 fois en 2017.

Si l'on tient compte des interventions où le centre n'a pas été déclenché et celles où le centre n'avait pas l'effectif requis pour assurer l'intervention, **c'est pratiquement 1 intervention / jour** que le centre de Boussières aura assuré en 2018.

Répartition des interventions par communes sur notre secteur de premier appel

Notre secteur de défense en 1^{er} appel est constitué de 9 communes, ce qui représente une population d'environ **8 000 habitants**. En deuxième appel, le centre de Boussières est sollicité sur les secteurs de Saint-Vit (4%), Quingey (2%) et Besançon avec plusieurs renforts au cours de l'année 2018, notamment sur les communes de Chay, Quingey, Rancenay, Auanne-Auveney, Charnay, By...



Répartition des interventions par nature

Les sapeurs-pompiers du CPIR de Boussières

Toutes ces interventions ont été réalisées avec 22 agents dont **1 lieutenant, 4 sergents-chefs, 2 sergents, 4 caporaux-chefs, 1 infirmière, et 10 sapeurs**. Ces hommes et ces femmes ont donné, pour porter secours aux autres et sur leur temps libre, **plus de 65 000 heures de disponibilité en 2018 !**

En 2017, Boussières est passé de Centre de Première Intervention à **Centre de Première Intervention Renforcée** : cette **autonomie incendie** a été confirmée et validée par le SDIS25 en 2018.

En début d'année 2019, il est prévu le changement du véhicule incendie le Fourgon Pompe Tonne Grande Puissance.

Formation 2018

Pour assurer toutes ces interventions, il faut des hommes et des femmes qui soient formés aux diverses missions demandées.

Les manœuvres : incendie le 1^{er} dimanche du mois et secourisme le 2^e jeudi du mois. C'est en plus du temps de disponibilité un nombre d'heures très important donné pour tous pour être meilleur et être plus performant en intervention.

Avec ces **près de 3 000 heures de formation**, on mesure bien plus l'investissement donné par les sapeurs-pompiers volontaires du centre pour assurer au mieux leurs missions. En sport : des présences remarquées au Trail des Abbans (Elsa termine 2^e) et à la course de la Grapille à Torpes.



Pour 2019, l'objectif est de confirmer notre activité opérationnelle et de recruter

Le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires est toujours d'actualité pour 2019. L'engagement pour les autres est un vrai enjeu pour notre société. Le sapeur-pompier volontaire devient une « ressource » à préserver au mieux.

En 2018, Daniel Valladont a fait valoir ses droits à la retraite. **Les anciens partent et nous devons recruter**. En 2018, ils ont rejoint le centre :

- une Jeune Sapeur-Pompier (Elsa),
- un agent formé en provenance du Jura (Nadia),
- un sergent-chef professionnel en disponibilité (Damien),
- deux agents débuteront leurs Formations Initiales en 2019 (Samia et Adrien).

En 2019, Nicolas nous rejoindra avec, je l'espère, d'autres personnes.

Tous les agents contribuent à la bonne marche de notre centre. Ils peuvent être fiers du respect de leur engagement et du travail accompli au cours de cette année 2018.

Pour terminer, je n'oublie pas d'associer à ces remerciements les familles, épouses, compagnons ou compagnes qui indirectement, participent largement à l'engagement de leur conjoint.

Je vous souhaite, au nom des sapeurs-pompiers volontaires du CPIR de Boussières, nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

Lieutenant Alexandre Marguet, Chef de Centre du CPIR de Boussières

LES SAPEURS-POMPIERS À L'HONNEUR À LA SAINTE-BARBE 2018

Remise de grades

Sapeur Elsa Boussard :
remise du grade de 1^{re} Classe

Caporal Lionel Épenoy :
remise du grade de Caporal-chef

Caporal-chef Benoît Piganiol :
remise du grade de Sergent

Sergent Steven Bockny :
remise du grade de Sergent-chef

Lettre de citation

Lettre remise, au nom du directeur départemental par le colonel Colard au Sergent-chef Steven Bockny : « Steven a été témoin d'un accident de circulation en octobre 2018 entre une moto et une balayeuse. En civil il a porté secours à la victime qui se trouvait en Arrêt cardio-respiratoire et a entamé avec l'aide d'autres personnes sur les lieux un massage cardiaque avant l'arrivée des sapeurs-pompiers ».
Toutes nos félicitations !

Remise de Médailles

Médaille de bronze, pour 10 ans de service au sergent-chef Steven Bockny rentré chez les sapeurs-pompiers volontaires de Boussières en 2007.

Médaille de bronze, pour 10 ans de service au lieutenant Alexandre Marguet, rentré chez les sapeurs-pompiers de Boussières en 1999.



Conseil Municipal des Jeunes



Le mandat des élus au Conseil Municipal des Jeunes est arrivé à son terme; l'équipe municipale mais aussi, n'en doutons pas, les habitants du village tiennent à les remercier et les féliciter pour leur présence et leur engagement durant ces deux années.

Ces félicitations s'adressent aussi à Yves Fadier, conseiller municipal, et Christelle Bordy, maman, qui a bien voulu l'accompagner après le départ de la conseillère Stéphanie Lecot l'an passé.

Au cours de leur mandat, les jeunes ont mis en place ou poursuivi diverses actions: **nettoyage de printemps, tournoi multisports, animation atelier chocolat, participation à toutes les commémorations citoyennes, etc.**

Ils ont été fidèles à leur engagement, ont répondu présent aux réunions, constituant un groupe au sein duquel il est important d'exprimer ses idées mais aussi celles de leurs camarades et s'écouter les uns les autres.

Alors oui, **bravo et merci Jade, Léna, Lola, Manon, Méline, Romane et Tinley!**

Le délai d'ici la fin du mandat municipal est trop court pour mettre en place une nouvelle équipe. Aussi n'y aura-t-il pas de CMJ cette année. Néanmoins, une manifestation symbole du CMJ est devenue une référence depuis plusieurs années et sera donc maintenue **au printemps: le tournoi multisports!**

En dernier lieu, et pour mémoire, **les jeunes du village qui possèdent la carte avantages jeunes sont invités à faire un geste pour les restos du cœur avec le coupon** présent dans le livret. Un signe de solidarité toujours important alors pensez-y!

Rébus

Nous vous proposons pour cette nouvelle année un rébus pour découvrir une personnalité de notre commune. La réponse est à la page 31.



k'



Un retour aux sources...

Qui de mieux placée que Julie Combet pour parler de sa récente installation comme orthophoniste au village... nous lui laissons donc le soin de se présenter.

Quel bonheur pour moi de m'installer à Boussières, le village où j'ai grandi !

Pendant 2 ans nous avons, mon mari et moi, construit nous-même notre maison et mon cabinet d'orthophonie. Pas toujours facile de poser les tuiles ou la charpente lorsqu'il fait -10°C ! Mais notre persévérance a payé, et à notre plus grande joie, nous avons emménagé et j'ai ouvert mon cabinet fin juin 2018. Les patients ont tout de suite afflué, et aujourd'hui nous avons, ma collègue Justine Pillet et moi, complètement rempli nos agendas !

En effet l'orthophonie s'adresse à tous les âges et tous les besoins : le bébé prématuré qui peine à téter, l'enfant qui a du mal à apprendre à parler, lire ou écrire, l'enfant autiste ou handicapé, l'enfant qui doit porter un appareil orthodontique, l'enfant ou l'adulte sourd, ou qui bégaye, l'adulte qui a des problèmes de voix ou une paralysie faciale, qui a fait un AVC ou qui a la maladie de Parkinson, ou encore la personne âgée qui avale de travers ou qui a la maladie d'Alzheimer et bien d'autres encore... Notre cabinet accueille déjà des stagiaires qui se familiarisent avec toutes ces pathologies et se préparent à devenir orthophonistes en 5 années d'études.



J'ai pour ma part obtenu mon concours et étudié à l'école de Lille. Diplômée en 2012, je suis revenue à Besançon et j'ai travaillé en collaboration dans un cabinet au centre-ville, ainsi qu'à l'hôpital dans les cancers de la gorge. C'est à cette époque que j'ai rencontré mon mari à un cours de salsa, notre passion commune. Je pratique également le roller et le théâtre, très utiles pour rester en forme, physiquement et mentalement ! J'espère que l'orthophonie a de beaux jours devant elle à Boussières, les patients semblent déjà apprécier les locaux agréables et colorés, ainsi que notre accueil souriant et dynamique !

Julie Combet (Rade)
Orthophoniste
18 rue des Résistants - 25320 Boussières
06 52 61 04 24





Presta Découpe Viande a changé de mains

En effet, depuis cet été, Dominique Bague, boussierois et fondateur de l'entreprise PDV, a fait le choix de transmettre le flambeau.

Après avoir rencontré **Guillaume et Marc Notheisen**, c'est à eux qu'il a décidé de faire confiance pour poursuivre l'aventure. Quelques semaines de collaboration et les voilà à la tête de cet atelier réputé.

Ces alsaciens d'origine ont fait le choix de travailler en famille, associant la fibre commerciale du père, Marc, à la compétence de boucher du fils, Guillaume.

Ainsi, après avoir fait une carrière dans l'industrie, Marc fait le choix de revenir œuvrer au plus près des personnes, mettant en avant une activité à taille humaine; il tient à rappeler que 95 % de la prestation s'adresse aux éleveurs dont la majorité est installée à proximité.

Guillaume, quant à lui, a débuté sa vie professionnelle par une école de commerce, formation dans laquelle il ne s'épanouissait pas: il a eu envie et besoin d'apprendre un «vrai savoir-faire» et s'est orienté sur le travail en boucherie. Après une expérience en grande surface, diplôme en poche, il a travaillé à Clermont-Ferrand; il réside aujourd'hui à Boussières.

La rencontre avec Dominique Bague a été déterminante pour que père et fils choisissent de s'implanter dans notre village. **Ils ont maintenu l'équipe en poste, repris l'activité existante et la feront sans doute évoluer.**



Le magasin attenant à l'atelier propose toujours les viandes de choix, charcuteries et salaisons bien connues de nos papilles d'amateurs avertis!

Nous leur souhaitons la bienvenue et vous invitons à découvrir ou redécouvrir leur gamme de produits en vous rendant à:

PDV - 26 chemin du Bas des Vignes à Boussières

03 81 56 62 65

www.presta-decoupe-viande-boussieres.fr

Amicale des sapeurs-pompiers de Boussières



Amis Boussiérois,

Cette année encore, notre dévouement a porté ses fruits, par votre accueil et vos dons lors de notre passage pour nos traditionnels calendriers.

Vos paroles et votre aide financière prouvent votre attachement à votre centre de secours.

Nous vous en remercions; **grâce à vous, l'Amicale pourra financer les assurances des agents ainsi que notre participation à l'Œuvre des Pupilles.** Nous pourrons aussi par votre geste **acheter du matériel pour notre formation continue.** Nous aurons également l'occasion de nous rassembler pour **quelques moments de convivialité** après nos manœuvres mensuelles.

Nous tenons à remercier la Commune de Boussières, Monsieur le Maire et l'ensemble de ses Conseillers pour leur soutien sans failles dans notre action.

Un grand merci à Madame et Monsieur Astric, pour le cadeau qu'ils ont fait aux Sapeurs-Pompiers lors de la Ste Barbe le 8 décembre 2018: **un casque de sapeur de Boussières datant de 1900.**

Cadeau qui nous va droit au cœur. Sachez que celui-ci a rejoint la collection du centre où nous lui avons réservé une place de choix.

Cette année a aussi été marquée par le départ en retraite du **Sergent honoraire Daniel Valladont**, qui a présidé cette Amicale durant 8 ans. Nous lui souhaitons une belle retraite et le remercions encore pour tout le travail accompli.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une très belle année 2019 remplie de joies et de bonheurs.

Amicalement,

*Lionel Épenoy,
Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Boussières.*



Animaloup

Le dernier samedi de septembre s'est déroulée une journée organisée par l'association Animaloup et composée de deux activités sportive: la via ferrata et la randonnée.

Le bus, obtenu grâce au concours du Conseil Municipal des Jeunes, a conduit la vingtaine de participants jusqu'à La Roche du Mont à Ornans où tout le monde s'est réuni pour partager un pique-nique tiré du sac sous un soleil estival.

La via ferrata est un itinéraire le long d'une paroi rocheuse, constitué d'échelles, de barreaux, de ponts, sur lesquels on progresse sécurisé par un câble métallique. Le moniteur sportif d'Escal'ô, Julien Carraud, qui nous a initiés à cette pratique sportive, aime à comparer la via ferrata à de l'accrobranche sur une falaise.

La randonnée menée par Patrick et Christine Nuninger a guidé nos pas jusqu'au château d'Ornans et nous a permis de profiter d'une vue splendide sur la vallée.

La journée s'est soldée par **un apéritif offert aux gîtes de l'Orée du Bois.**

À refaire dixit tous les participants...

Nous vous invitons d'ores et déjà au prochain évènement que nous organisons **le 4 mai 2019.** Il s'agit d'une **journée conviviale autour des animaux** qui se déroulera à Boussières. Un **barbecue** nous réunira pour le repas de midi. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter notre page Facebook «anima loup». Vous pouvez également nous joindre au 06 73 97 42 99.

Alors à bientôt pour d'autres aventures sportives ou culturelles...

*L'équipe d'Animaloup,
Jérôme Comte, Président / Frédéric Delaunay, Vice-Président
Marie Breuillot, Trésorière / Jean-Louis Tanguy, Secrétaire
Patrick Nuninger, Vice-secrétaire*



Une cérémonie exceptionnelle

La commune de Boussières a souhaité commémorer le souvenir de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin de la Première Guerre mondiale par une cérémonie particulière car, comme chacun le sait, ce 11 novembre marquait le 100^e anniversaire de la fin d'une tragédie qui vit la disparition de 31 enfants de Boussières.

Précédée d'un office religieux en l'église de Grandfontaine à la mémoire des combattants disparus, la cérémonie, présidée par Monsieur Astric, maire de Boussières, s'est déroulée au pied du monument aux morts en présence de trois porte-drapeaux, d'une délégation de la section AFCAC / section de Boussières emmenée par son président Robert Gauchet, d'un détachement du SDIS aux ordres du Lieutenant Marguet et de l'harmonie municipale dirigée par M. Fadier.

Après l'appel aux morts accompagné, pour chaque disparu, du dépôt d'une rose par les élèves des écoles au pied du monument, puis la minute de silence en souvenir des défunts, les enfants des classes de CM1 et de CM2 ont interprété « La Marseillaise » sous la direction de M^{me} Gauchet.

Les lectures traditionnelles, celle du président de l'Association des Anciens Combattants du Doubs, et celle de Monsieur le Président de la République ont été lues respectivement par M^{me} Gauchet et sa petite-fille



Mathilde, et M^{me} Françoise Bernard, adjointe au maire de Boussières. Ces lectures ont été complétées par celle d'une lettre d'un poilu, écrivant à son épouse à la veille de la bataille de Verdun, lecture brillamment assurée par la jeune Kléa Nase.

Le Conseil municipal et l'Association Franc-Comtoise des Anciens Combattants de Boussières tiennent à cette occasion à remercier chaleureusement les très nombreux Boussiérois et Boussiéroises qui ont honoré de leur présence cette émouvante cérémonie en hommage à nos « Anciens ». Ces remerciements vont aussi, et tout particulièrement, aux jeunes de la commune qui, par l'intermédiaire du Conseil Municipal des Jeunes et des classes de l'école primaire, se sont associés à cette manifestation.





Cérémonie du 7 septembre

Comme tous les ans, la commune de Boussières a honoré la mémoire des deux résistants francs-comtois, le lieutenant Paul Rognon et le soldat Raymond Eglin, morts pour la France sous les balles de l'occupant le 5 septembre 1944.

Suzanne Gauchet, au nom du président de la section de Boussières de l'Association Franc-Comtoise des Anciens Combattants, a rappelé les circonstances de la tragédie. M. Demesmay, représentant le maire de Boussières, ainsi que M. Chevallard, président départemental de l'AFCAC, ont ensuite pris la parole pour mettre l'accent sur la nécessité de perpétuer le souvenir de cet événement afin de préserver le devoir de mémoire essentiel à une indispensable cohésion nationale au moment où celle-ci est mise en péril par la montée d'une violence terroriste.

Cette cérémonie, à laquelle participaient un détachement du SDIS de Boussières et une musique de Besançon, a été rehaussée par la présence de 21 porte-drapeaux ainsi que par le désormais traditionnel « Chant des Partisans », interprété par le major (en retraite) Bouillaud, accompagné à la caisse claire par Delphine.

Nous tenons à les remercier tous chaleureusement.



Ce compte-rendu serait incomplet s'il ne mentionnait pas l'interprétation de « l'Ode à la joie » par une quinzaine de jeunes de Boussières, sous la direction de M^{me} Gauchet, assistée de M. Fadier et accompagnée par Martine Denêtre au violon. Cette interprétation a eu lieu à la Maison des Loups, en préambule au traditionnel « verre de l'amitié » offert par la municipalité.



L'histoire de France est un patrimoine qu'il convient de préserver. Au nom de ce « devoir de mémoire », qu'ils en soient toutes et tous remerciés.



Comité des fêtes : flash back



Avant de vous proposer une rétrospective sur cette année bien remplie, je tenais à remercier vivement tous les bénévoles qui œuvrent dans notre association et autour de notre association. Sans eux rien ne serait possible. Ensemble se crée l'envie, la volonté d'avancer pour partager des moments festifs.

Mes remerciements sont également tournés vers les institutions municipales qui sont toujours présentes à nous épauler en mettant à notre disposition leurs infrastructures. On peut également compter sur leur soutien et leurs encouragements.

Nos partenaires commerçants, sollicités lors de nos manifestations, ne sont pas étrangers au succès de notre association. Ils sauront se reconnaître.

Un grand MERCI à vous tous au nom de la Présidente du Comité des Fêtes.

Feux d'artifice et bal du 13 juillet



Pour rappel, la participation aux frais du feu d'artifice, pour les communes, reste de 1.10 € par habitant, selon l'INSEE. Une facture par commune est établie et le solde est pris en charge par le Comité. Pour information la facture globale 2018 s'élevait à 4433.60 € TTC. Pour mémoire, les sommes réglées par les communes sont les suivantes :

Abbans-Dessus	308 hab.	338,80 €
Boussières	1111 hab.	1 222,10 €
Busy	630 hab.	693 €
Torpes	1060 hab.	1 166 €
Vorges	607 hab.	667,70 €
TOTAL	3 716 hab.	4 087,60 €
Coût Comité		346 €

Donc, rendez-vous est pris pour l'année prochaine, le **13 juillet 2019** avec Marco Animation et La Société Arti-Show.

Cette année encore, la société Arti-Show a mis le feu dans le ciel de Busy, pour nous proposer un spectacle pyrotechnique à la hauteur de nos espérances. Marco Animation, suite à un gros souci de santé, n'a pu assurer sa prestation. Nous avons dû trouver un DJ au pied levé, 2 jours avant les feux. Merci à Léo, DJ Léo Animation, qui a tout de même relevé le défi. Il nous a fait partager son savoir-faire et son dynamisme pour mettre l'ambiance pour notre bal. La buvette n'a pas été en reste...





Fête des chariotes et bœuf à la broche à Boussières le 26 août

Les chariotes et notre fameux bœuf à la broche vous avaient donné rendez-vous le 26 août 2018. **Cette fête a su, le temps d'un dimanche, rapprocher toutes les générations.** Une animation rondement menée par Claude Krummenacher retentissait dans le centre village de Boussières. **Six chariotes**, confectionnées par des passionnés firent le spectacle tout au long de la journée: de courageux et courageuses pilotes prêts à prendre « tous les risques » pour nous impressionner et nous fasciner.

Nous avons mis à disposition gratuitement des **jeux gonflables pour les plus jeunes**. Ce château gonflable n'a pas désempé de la journée. Les bouts de chou se sont éclatés sous la surveillance d'Estelle, bénévole du Comité. Les enfants ont apprécié les succulentes crêpes fabriquées par les membres du bureau de l'association des Richets. Merci à vous Maria, Séverine et Eleni.

Le bœuf à la broche a rencontré un vif succès, comme à son habitude, bichonné par nos cuisiniers! L'après-midi, les plus jeunes et moins jeunes ont pu découvrir de superbes **jeux en bois**. Les animateurs se sont entièrement mis à la disposition du public pour explication des règles, astuces et difficultés de ces jeux. Nous avons l'impression de retourner en enfance. Un beau moment de partage et de convivialité. Cet événement a d'ailleurs fait l'objet d'un article dans l'Est Républicain du 28/08/2018, merci à M. Mairet, de l'Est Républicain.





Souper dansant - Fondue géante le 6 octobre

Cette année, encore, notre souper dansant avec fondue géante, à la Maison des Loups de Boussières, a rencontré un succès non négligeable. Nous avons, à notre grand regret, été obligé de refuser des inscriptions.

Merci aux charmantes demoiselles, de J'LM Fondue de Frasne, qui nous ont préparé cette fameuse fondue que 160 personnes ont pu déguster.

L'orchestre « Ensemble Calypso », renommé Marie et Raph, nous a accompagnés tout au long de cette soirée. Malgré quelques soucis de santé, ils ont assuré une ambiance conviviale et chaleureuse.

Rendez-vous courant octobre 2019 au gymnase de Torpes puisque la Maison des Loups sera en travaux. Nous espérons pouvoir proposer plus de places.

Nous vous informerons par flyer du coût de la soirée, repas et orchestre compris, ainsi que des modalités de réservation.



Téléthon - 24 h de Bad les 7 et 8 décembre



Fort de votre participation et en étroite collaboration avec le club de Badminton de Torpes, le Comité des Fêtes s'est engagé dans le défi de cette 32^e édition du Téléthon. Nous étions tous prêts, droits dans nos starting blocks !

Pour cette 3^e édition des 24 h de Bad, nous avons pu compter sur votre mobilisation et vous vous êtes donné rendez-vous les 7 et 8 décembre ! **42 joueurs licenciés ont participé au tournoi nocturne, 23 enfants de moins de 15 ans sont venus donner de leur énergie le samedi après-midi et 26 adultes ont frappé le volant le matin.** Merci à vous tous. Merci aux enfants des centres Péricolaire des Francas de Boussières pour la fabrication des préparations pour faire des cookies et de Torpes qui ont concocté du thé glacé citron ou menthe pour la vente. Nous tenions également à remercier les enfants de l'école primaire de Larnod : en effet vers 21h le vendredi soir, nous avons eu la visite de quelques enfants nous apportant les gâteaux qui restaient de leur marché de Noël. Un geste de pure générosité.

À ces initiatives s'est ajoutée cette année **la récolte de piles : 153 kg ont ainsi été collectés.** 1 tonne rapporte 250 € au Téléthon. Merci de votre solidarité et... gardez vos piles pour la récolte de l'année prochaine.

Toutes ces actions ont connu un grand succès. De nombreux bénévoles avaient également mis leur talent pour présenter des créations manuelles. Tous les bénéfices ont été intégralement remis au Téléthon. **Grâce à vous nous avons pu récolter environ 1 000 €.** Ce résultat, nous vous le devons, à vous bénévoles dont l'engagement sans faille et l'efficacité ont permis de fédérer toutes les générations.



Assemblée Générale le 23 janvier 2019

La prochaine Assemblée Générale de notre association aura lieu à Torpes le **mercredi 23 janvier 2019 à 20 h 30.** Tous les bénévoles sont invités. Toute bonne volonté sera la bienvenue. Les Maires et Conseillers Municipaux des 5 communes sont également conviés à nous retrouver.

Une nouvelle année c'est de nouvelles aventures, de nouveaux espoirs, de nouvelles rencontres, de nouveaux centres d'intérêt, et pour certains une nouvelle vie. Bonne année à vous tous, à bientôt.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.

Le Bureau

Amicale des Parents d'Élèves

Le bureau 2018/2019, composé de 6 membres, M^{mes} Holtz, Giordano, Parent, Phillipeaux, Brun-Nase et Meyer, organise différentes manifestations au cours de l'année afin de récolter des fonds pour financer, dans son intégralité, les activités et sorties des enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Sans la contribution des parents, des Boussiérois et des personnes participant à ces projets, les sorties n'auraient pas pu être possible l'an passé. **L'APE a ainsi financé les sorties et transports pour un montant total de 4 000 € sur l'année !**

N'oublions pas que l'APE et le Conseil d'École se sont réunis en début d'année scolaire avec la mairie pour protester contre la fermeture d'une classe occasionnant des classes à triple niveau. Car l'APE n'existe pas uniquement pour le financement mais aussi et surtout **pour l'intérêt des enfants !**

Devant le manque d'intérêt accordé aux réunions publiques organisées au cours de l'année, l'APE n'en organisera plus qu'une seule en fin d'année. Cependant, **toutes les idées, conseils, questions ou autres peuvent être adressés à l'association** par le biais de :

- @ - l'adresse mail : apeboussieres@gmail.com
- f - la page Facebook : www.facebook.com/apeboussieres
- 📞 - le téléphone : 07 69 31 39 60

À bientôt lors de nos prochaines manifestations...

DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS POUR 2018/2019 :

- Ventes de Bulbes
- Bourse aux Jouets
- Marché de Noël et vente de sapins
- Venue du Père-Noël aux écoles
- Carnaval
- Tombola
- Vente de plants de légumes et fleurs
- Fête de l'école
- Autres idées à venir...



Classe de Mme Valladont



Classe de M. Zerjal



Classe de Mme Vignola



Classe de Mme Quenech du



Don du sang

Vous invite à venir sauver des vies en donnant votre sang.

Les collectes ont lieu momentanément à la salle des fêtes de Montferrand-Le-Château de 16 h 30 à 20 h.

Ce déménagement s'est mis en place en prévision des travaux de la Maison des Loups de Boussières.

DATES DES COLLECTES DE 2019

Mardi 15 janvier

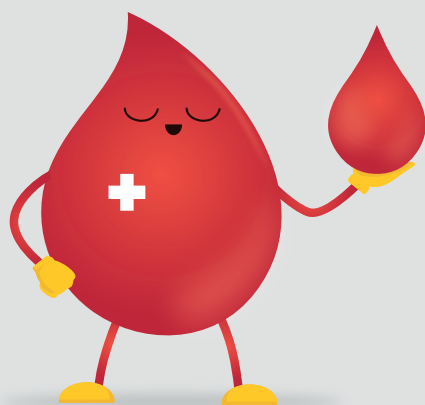
Mardi 12 mars

Mardi 23 juillet

Mardi 17 septembre

Mardi 26 novembre

L'Association



De la fleur au fruit

Notre association a connu un deuxième semestre chargé en activité.

Au nouveau verger de la Piroulette, ce sont **255 pommiers qui ont été plantés en haie fruitière, représentant 35 espèces différentes**. Une irrigation au goutte à goutte au pied de chaque arbre a été mise en place. Binage et piochage sont régulièrement réalisés pour faciliter le développement des arbres.

Le 29 août a commencé la campagne de fabrication du jus de pommes. Nous avions préalablement - pour faciliter le travail des bénévoles - fait l'acquisition de deux bacs de stockage de 350 kg et d'un chariot élévateur; nous avons aussi réalisé une plate-forme béton pour le stockage des palettes de bouteilles.

Le verger éducatif de Boussières a cette année souffert de la sécheresse, nous envisageons pour l'année prochaine de mettre en place un système de recueil de l'eau de pluie pour assurer un arrosage.

Cette année a été une très belle année pour la récolte des pommes, entre le 29 août et le 23 octobre, **nous avons broyé 64 tonnes de pommes dont 12 tonnes ramassées dans nos vergers**. Nous avons eu la satisfaction de réaliser des prestations pour **290 adhérents** venant du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura. C'est 25 000 litres qui leur ont été redonnés.

La production de nos vergers nous a permis de réaliser le stock nécessaire à **la vente que nous réalisons toute l'année les 1^{er}, 3^e et 5^e samedi du mois**. Une quinzaine de bénévoles ont réalisé 2 044 heures de travail...

Si le temps le permet, nous commencerons la taille des vergers fin janvier et accueillerons tous ceux qui désireront avoir des conseils sur la technique de la taille. Nous referons très probablement comme tous les ans une nouvelle **journée de formation avec un maître arboriculteur**.

L'atelier de distillation a repris son activité début novembre à la fin de la saison des pommes car il est difficile de faire fonctionner les deux en même temps. Les récoltes de fruits sont cette année conséquentes et nous avons déjà un planning très chargé et il est probable que les 81 journées d'ouverture de la campagne 2017-2018, soient largement dépassées. Les rendez-vous et le fonctionnement sont toujours assurés par Denis Aucant.

Notre Assemblée Générale en 2019 se déroulera le samedi 30 mars à la Maison des Loups de Boussières où nous aurons le plaisir d'accueillir le Professeur Pascal Berion, Maître de Conférence en aménagement de l'espace et de l'urbanisme à l'Université de Franche-Comté qui nous fera un exposé sur les vergers.

Comme vous pouvez le constater, notre association continue à présenter une très grande vitalité grâce à l'implication de nombreux adhérents.

Le bureau de l'association

Quand viendra l'aube...

Sublime. Magnifique. Intense.

Les mots manquent pour décrire la prestation réalisée par la Compagnie « La girafe aboie » ce samedi 13 octobre à la Maison des Loups.

Cette pièce intitulée « Quand viendra l'aube » était interprétée de façon magistrale par deux jeunes comédiens pétris de talent Léa Miriel -Mathilde- et Thomas Laurans -Jean-. Ajoutés à cela un texte d'une puissance incroyable et une mise en scène travaillée pour être au plus près du public par Virginie Serre, et vous aurez une idée de l'intensité émotionnelle ressentie lors de cette prestation.

Cette correspondance entre un jeune poilu parti au front et sa fiancée engagée elle aussi dans le conflit puis militante a offert aux personnes présentes un moment empreint d'émotions extrêmes partagées entre tous.

Pas un mot, comme en suspens, les spectateurs sont restés tenue en haleine pendant toute la durée de la pièce, le souffle court. Jusqu'à **l'explosion finale d'applaudissements, tous debout** pour saluer la prestation époustouflante des acteurs de qualité de cette jeune compagnie morvandelle.

Ce spectacle choisi par la commission culture était un hommage rendu dans le cadre du centenaire de l'armistice de 1918 ; gratuit, il était aussi le témoignage de la qualité qui peut être offerte dans nos villages au public, trop peu nombreux ce soir-là.



La Belle Époque pour les anciens du village...

Cette fois-ci, le maire et les conseillers municipaux ont organisé le traditionnel repas des anciens hors les murs de notre village.

En effet, c'est au restaurant « La Belle Époque » de Pouilley-Français que nos aînés étaient conviés en ce 18 novembre. Pour cette occasion, un bus était mis à disposition de ceux qui le souhaitaient.

Après le repas servi par l'équipe du restaurant est venu le temps de la danse.

Ainsi, c'est au son de l'accordéon que chacun a pu prendre possession de la piste pour danser, qui sur une valse, qui sur un madison, qui sur un rock...

Ce repas est surtout un temps de dialogue entre voisins, entre amis; c'est parfois aussi l'occasion de faire plus ample connaissance avec des personnes que l'on connaît moins; en tous cas, c'est toujours un moment de plaisir partagé.

Afin de prolonger ce plaisir, rendez-vous est d'ores et déjà pris pour **le 17 novembre 2019**...quelque part ailleurs qu'à Boussières puisque la Maison des Loups sera en pleine rénovation.





RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

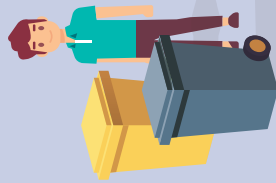
Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilitée à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

CHANGEMENT D'ORGANISATION DE COLLECTE À PARTIR DU 2 JANVIER 2019



2019

SECTEUR A

**BOUSSIÈRES, BUSY, RANCENAY, THORAISE,
VELESMES-ESSARTS, VORGES-LES-PINS**

COLLECTE LE VENDREDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

TOUTES LES 2 SEMAINES

Semaines paires
DÉCHETS RECYCLABLES

Semaines impaires
DÉCHETS RÉSIDUELS

À NOTER

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2018 EST
VALABLE JUSQU'AU LUNDI 31 DÉCEMBRE 2018.

Pour vous préparer au changement de fréquence,
vérifiez vos dernières collectes pour les déchets
résiduels et les recyclables sur votre calendrier 2018.

En cas de perte, retrouvez le calendrier de collecte
2018 sur www.grandbesancon.fr (ou en mairie).

COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE DU BAC DE TRI EN JANVIER 2019



● THORAISE, VELESMES-ESSARTS

DÉBUT DE LA COLLECTE : 4H30

**PENSEZ À SORTIR VOTRE BAC
POUR 4H30.**

Ne vous fiez pas aux habitudes :
les horaires de passage des camions ont
pu être modifiés dans votre commune.



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 fév M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 D 12 L 13 M 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	1 V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28	1 V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31	1 L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 L 14 M 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30	1 M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31	1 S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 M 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30

CONTACT

☎ 03 81 41 55 35

Service gestion des déchets

Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

94 avenue Clemenceau à Besançon www.grandbesancon.fr



Grand
Besançon



Pensez à protéger vos compteurs contre le gel

Le département Eau et Assainissement du Grand Besançon rappelle que le gel peut entraîner d'importants dégâts sur vos installations. Pour éviter ces désagréments et des frais importants à votre charge, il est donc nécessaire de garantir une isolation efficace à vos appareils surtout quand ils sont placés dans des regards extérieurs.

L'abonné doit mettre en place une protection facile à manipuler et constituée de préférence de matériaux isolants, légers et imputrescibles, contenus dans des sacs en plastique.

> Sont à éviter, les matériaux tels que laine de verre, laine de roche, paille, morceaux de tissu ou journaux qui absorbent l'humidité. Ils risquent de geler le compteur et de compliquer son accès.

Cette isolation, mise en place pour la période hivernale, **doit être retirée le 1^{er} mars 2019** afin d'éviter la condensation sur les écrans des compteurs.

Rappels :

- Les détériorations provoquées par le gel sur les compteurs d'eau, sont à **la charge des abonnés**
- Le compteur d'eau est sous la responsabilité de l'occupant de l'immeuble (propriétaire ou locataire) ce qui implique que le remplacement d'un compteur gelé sera toujours réalisé **à ses frais**.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.grandbesancon.fr/eau

Solution du rébus p.16



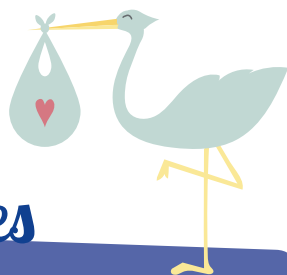
Alexandre Marguet

(Halle - Haie - K' - Cendre - Mare - Gai)

Merci à lui pour son investissement depuis 20 ans au service de notre village et de ses habitants en tant que secrétaire de mairie et pompier volontaire.

État civil

de juillet à décembre 2018



Naissances

Charles **CLERGEOT** né le 19 octobre 2018

Izia **VALENTI** née le 26 octobre 2018

Mariages

Charlotte **LE BONDÉ** et Fabrice **GLE**
le 18 août 2018

Julie **RADE** et Nathan **COMBET**
le 15 septembre 2018

Décès

Georges **GIRARDET**, 90 ans,
décédé le 15 août 2018

William **MERCIER**, 89 ans,
décédé le 1^{er} septembre 2018

Jean **DENÊTRE**, 84 ans,
décédé le 6 novembre 2018

Adolphe **ROTHFUSS**, 88 ans,
décédé le 11 novembre 2018

Raymonde **SCHWALLER-SCHATRON**
née **MATHIEU**, 85 ans, décédée le
21 novembre 2018

Mireille **MELENDEZ** née **MERCET**, 68 ans,
décédée le 26 décembre 2018

Agenda

JANVIER

> **Mardi 15** : Don du Sang à la salle des fêtes de Montferrand-Le-Chateau

FÉVRIER

> **Mardi 5 matin** : Animation Relais Petite Enfance « Cirque et motricité » à la MDL

> **Vendredi 15** : ADDICT IMPRO- spectacle impro interactif à la MDL- organisation Mouu'Ados et mairies

MARS

> **Mardi 5 matin** : Animation Relais Petite Enfance « Arts plastiques » à la MDL

> **Vendredi 8** : ADDICT & COMPAGNIE - spectacle impro interactif à la salle des fêtes de Montferrand-Le-Chateau - organisation Mouu'Ados et mairies

> **Samedi 9** : Carnaval de L'APE

> **Mardi 12** : Don du Sang à la salle des fêtes de Montferrand-Le-Chateau

AVRIL

> **Mardi 2 matin** : Animation Relais Petite Enfance « Communication gestuelle » à la MDL

MAI

> **Samedi 4** : Journée conviviale autour des animaux à Boussières - Animaloup

> **Dimanche 5** : Vente de fleurs de printemps - Association des Parents d'Elèves

> **Mercredi 8** : commémoration

JUIN

> **Mardi 5 matin** : Animation Relais Petite Enfance à la MDL

> **Dimanche 9** : Vide-greniers - Les Richets

> **Samedi 29** : Fête de l'école - APE

JUILLET

> **Samedi 13** : feux d'artifice à Busy-Comité des fêtes

> **Mardi 23** : Don du Sang à la salle des fêtes de Montferrand-Le-Chateau